
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 18 mars 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Jean-Marc Gibeau, conseiller associé
M. Richard Guay, conseiller associé
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 0451

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 18 mars 2015, en y ajoutant les articles 30.018 et 40.006.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 0452

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 23 mars 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE15 0453

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 26 mars 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE15 0454

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 février 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE15 0455

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 25 février 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE15 0456

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 4 mars 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE15 0457

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir des services professionnels en architecture, en ingénierie de bâtiment (mécanique, électrique, structure et génie civil) et en aménagement extérieur pour réaliser les plans, devis et la surveillance de travaux dans le cadre du projet de construction de nouvelles salles de tir pour le Service de police de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1155015001

CE15 0458

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour des services professionnels requis dans le cadre du projet Protection de la source d'alimentation en eau brute de l'usine Atwater - enfouissement d'un tronçon du canal de l'Aqueduc.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1142675003

CE15 0459

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Tacel Itée, plus bas soumissionnaire conforme, pour une durée de 24 mois, le contrat pour la fourniture de 220 coffrets de branchement pour feux de circulation, fabrication en aluminium, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 566 856,83 \$, taxes comprises, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13845 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1145897002

CE15 0460

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet d'entente de gré à gré avec Learnorama SAS, fournisseur unique, pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2017, pour le renouvellement de l'abonnement à la ressource électronique *toutapprendre.com* pour les bibliothèques, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 63 900 Euros (104 333,36 \$ CAD approximativement), taxes incluses, conformément au projet d'entente à intervenir avec cette firme;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1153315001

CE15 0461

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Net Cyclops (NCI), ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour le service de support et d'entretien du logiciel d'authentification à deux facteurs Safenet, pour la période du 16 mars 2015 au 15 mars 2016, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 92 393,91 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 15-14196 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1156846001

CE15 0462

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, 142975 Canada Ltée (Mironor), ce dernier ayant présenté des soumissions conformes, le contrat pour une période de 24 mois, pour le traitement par compostage de 30 000 tonnes de résidus verts, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 359 287 \$, taxes incluses, ainsi que le contrat pour le traitement par compostage de 40 000 tonnes de résidus mélangés, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 311 280 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13349 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1152621001

CE15 0463

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal:

- 1 - de ratifier la dépense additionnelle de 199 274,96 \$, taxes incluses, pour le remplacement de l'enrobé du tablier du pont Jacques-Bizard, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève, dans le cadre du contrat accordé à Construction Bau-Val inc. (CE14 1272), majorant ainsi le montant total du contrat de 458 702,94 \$ à 657 977,90 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1140541021

CE15 0464

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 194 243,78 \$, taxes incluses, pour le lot 1 des travaux d'optimisation de la sécurité de l'hôtel de ville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Pincor ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 176 585,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5755;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1155965001

CE15 0465

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 9 486 874,69 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux au bâtiment principal de l'usine d'eau potable Charles-J. Des Bailleurs, dans le cadre du programme de réfection des équipements des usines d'eau potable, des stations de pompage et des réservoirs (REQUP), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2 - d'accorder au seul soumissionnaire, Céleb Construction Ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 074 401,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10105;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1146019006

CE15 0466

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 179 617,50 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de structure et d'architecture dans les secteurs des filtres et ozone à l'usine de production d'eau potable Pierrefonds, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Construction Gamarco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 029 617,50 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10166;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1144474003

CE15 0467

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 30 128 006,90 \$, taxes incluses, pour l'exécution des travaux à l'usine de production d'eau potable Charles-J. Des Bailleurs, dans le cadre du projet de modernisation des usines, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Ondel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 29 070 883,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10106;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1146019007

CE15 0468

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 16 778 262,12 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection du pont d'étagement Rockland, comprenant tous les frais incidents. De ce montant, la Ville de Mont-Royal s'engage à rembourser la somme de 7 986 557,60 \$, taxes incluses;
- 2 - d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 15 201 417,17 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11191;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et un budget additionnel de dépenses au montant de 7 986 557,60 \$, taxes incluses, correspondant à la contribution de la Ville de Mont-Royal conformément à l'addenda n°1 de l'entente intermunicipale entre la Ville de Mont-Royal et la Ville de Montréal relativement au projet de réfection du pont Rockland (CM14 0629);
- 5 - d'imputer la contribution de la Ville de Mont-Royal conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 6 - d'approuver la convention de construction entre la compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique et la Ville de Montréal relatif aux travaux de réfection du pont d'étagement Rockland;
- 7 - d'autoriser le directeur des Services des infrastructures, voirie et transports à signer la dite convention pour et au nom de la ville.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1140541016

CE15 0469

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 41 116 492,62 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par chemisage sur diverses rues (secteur est et secteur ouest) de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Sanexen Services Environnementaux inc., plus bas soumissionnaire conforme, deux contrats à cette fin aux prix de ses soumissions, soit le contrat UX15350 - secteur est, pour une somme maximale de 20 289 464,65 \$, taxes incluses, ainsi que le contrat UX15351-secteur ouest, pour une somme maximale de 20 218 027,97 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10164 ;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1154822003

CE15 0470

Il est

RÉSOLU :

de mandater le directeur général afin d'émettre une directive administrative à l'effet :

- 1 - qu'aucun appel d'offres pour des travaux de construction ou de services professionnels liés à des travaux de construction ne débute ou ne se termine à l'intérieur des deux périodes annuelles de vacances de l'industrie de la construction, tel que déterminé chaque année par les conventions collectives de l'industrie de la construction;
- 2 - que les deux périodes de vacances de l'industrie de la construction ne soient pas comptabilisées dans la durée d'affichage des appels d'offres pour des travaux de construction ou de services professionnels liés à des travaux de construction de la Ville;
- 3 - qu'en cas de circonstances exceptionnelles, il y ait possibilité de dérogation à cette directive et, dans de tels cas, que la dérogation soit approuvée par la Direction générale adjointe responsable et que cette décision soit déposée au conseil municipal suivant, avec les raisons motivant cette décision.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1151353002

CE15 0471

Vu la résolution CA15 08 0130 du conseil d'arrondissement de Saint-Laurent en date du 3 mars 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ., c. Q-2) à la délivrance d'un certificat d'autorisation pour les travaux de construction d'infrastructures souterraines et de surface pour le bâtiment industriel situé au 2985, rue Douglas B. Floreani, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1154152003

CE15 0472

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le projet de développement immobilier Balmoral dans le Quartier des spectacles sur les lots 4 158 484 et 4 158 486 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, bordés par les rues De Bleury, Mayor, Balmoral et par le boulevard De Maisonneuve, dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1153710001

CE15 0473

Vu la résolution CA15 25 0103 du conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en date du 2 mars 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de demander au ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations de reconduire, pour une période maximale de cinq ans, le projet pilote de prolongation des heures d'admission dans les établissements commerciaux, les samedis et dimanches jusqu'à 20 h, pour le territoire des sociétés de développement commercial Boulevard Saint-Laurent, Carrefour du Plateau Mont-Royal et Pignons rue Saint-Denis, et l'Association des commerçants de l'avenue Duluth.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1156656005

CE15 0474

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de renouveler l'adhésion de la Ville de Montréal à l'organisme Les Arts et la Ville pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015;
- 2 - d'autoriser le paiement de la cotisation 2015 à l'organisme Les Arts et la Ville pour une somme de 11 497,50 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1154248002

CE15 0475

Vu la résolution CA15 12076 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 3 mars 2015 ;

Il est

RÉSOLU :

de nommer Mme Andrée Duquette, directrice de l'arrondissement d'Anjou, à titre de représentante de l'employeur au sein du Comité du régime complémentaire de retraite des employés de la Ville d'Anjou, pour une période de deux ans, soit du 8 mai 2015 au 7 mai 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1152072003

CE15 0476

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser, dans le cadre du Festival Go vélo Montréal, la tenue de l'événement « Un Tour la Nuit » le 29 mai 2015, de 19 h 30 à 24 h;
- 2 - d'autoriser, selon le parcours et l'horaire joint au sommaire, la fermeture des rues dans les arrondissements Le Plateau Mont-Royal, de Rosemont–La Petite-Patrie, de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et de Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1151005001

CE15 0477

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le greffier à fixer la date de la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières au lundi, 9 novembre 2015, au Marché Bonsecours situé au 300, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1152964001

CE15 0478

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un virement budgétaire en 2015 de 50 000 \$, en provenance des dépenses contingentes d'administration de compétence d'agglomération vers le Service des infrastructures, de la voirie et des transports, afin de permettre le financement du plan de communication et d'acceptabilité sociale de la phase 1 du projet de réaménagement de la rue Saint-Paul;
- 2 - d'accorder un ajustement de 100 000 \$ à la base budgétaire du Service des infrastructures, de la voirie et des transports lors du processus de confection budgétaire 2016;

le tout conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1150522001

CE15 0479

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'appuyer l'initiative « Heure de la Terre » (Earth Hour) dans un esprit de sensibilisation aux changements climatiques et de solidarité auprès des grandes villes du monde; et
- 2 - de demander à la population, aux commerces, industries et institutions du territoire ainsi qu'aux unités administratives de l'agglomération de Montréal de participer à l'événement et d'éteindre les lumières entre 20h30 et 21h30 le samedi 28 mars 2015, sans toutefois compromettre la sécurité du public et des employés municipaux.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1155334001

CE15 0480

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de renouveler les mandats de sept (7) membres du Conseil interculturel de Montréal pour les périodes indiquées ci-après :
 - Nacira Adem, du 17 mai 2013 au 17 mai 2016;
 - Saïd Boucheneb, du 23 octobre 2014 au 23 octobre 2017;
 - Jean-Louis Fozin, du 23 novembre 2013 au 23 novembre 2016;
 - Orly Nahmias, du 23 octobre 2014 au 23 octobre 2017;
 - Jean-Emmanuel Pierre, du 23 octobre 2014 au 23 octobre 2017;
 - Belgacem Rahmani, du 23 novembre 2012 au 23 novembre 2015;
 - Marie-Aline Vadius, du 23 octobre 2014 au 23 octobre 2017;
- 2 - de nommer huit (8) membres au Conseil interculturel de Montréal pour un mandat débutant le 23 mars 2015 jusqu'au 23 mars 2018 :
 - Gérard Chagnon;
 - Fanny Guérin;
 - Victor Paris;
 - Alida Piccolo;
 - Rosa Pires;
 - Brunilda Reyes;
 - Angela Sierra;
 - Sameer Zuberi;

afin de remplacer les huit (8) membres suivants :

- Nikowe G. Amoni;
- Bogidar Pérucich;
- Martin Liu;
- Alexandra Laliberté
- Iris Roufan Azer;
- Rinku Chaterji;
- Khady Faye;
- Martine Chanier;

3 - de désigner les membres suivants :

- Orly Nahmias au poste de 2^e vice-présidente pour la période de son mandat;
- Alida Piccolo au poste de 1^{ère} vice-présidente pour la période de son mandat;
- Belgacem Rahmani au poste de président pour la période de son mandat;

4 - et de remercier les membres sortants pour leur contribution au Conseil interculturel de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1142714004

CE15 0481

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accepter les offres de services qui seront adoptées par les conseils d'arrondissement de fournir au conseil de la ville un service relié à une compétence relevant de ce dernier, soit la réalisation de projet de voirie sur des rues du réseau artériel administratif de la Ville qui, avant le 1^{er} janvier 2015, faisaient partie du réseau local et ce, pour la période de janvier 2015 jusqu'à décembre 2016;
- 2- cette acceptation de l'offre de services d'un arrondissement concerne seulement les projets non encore octroyés et qui ne sont pas en processus d'appel d'offres et demeure conditionnelle à l'autorisation du comité exécutif de lancer un appel d'offres et au respect, par l'arrondissement, des conditions mentionnées au présent sommaire décisionnel;
- 3- pour obtenir l'autorisation d'appel d'offres du comité exécutif, le dossier décisionnel préparé par l'arrondissement devra comprendre une intervention favorable du SIVT dans laquelle ce dernier déterminera et précisera, compte tenu des spécificités des projets visés, les conditions qui s'appliqueront;
- 4- les dépenses associées aux projets transférés des services corporatifs aux arrondissements seront entièrement assumées par la ville-centre. Les budgets requis à cet effet seront priorisés au PTI 2015-2017 du Service des infrastructures, de la voirie et des transports.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1154073001

CE15 0482

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Me Éric Simard au conseil d'administration de l'Administration portuaire de Montréal, pour une période de trois ans, débutant le 24 mars 2015, en remplacement de Me Claude J. Melançon.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1153570003

CE15 0483

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser le report du dépôt, au bureau du greffier, des états financiers vérifiés de l'exercice financier 2014 du 31 mars au 27 avril 2015, au plus tard.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1153592002

CE15 0484

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le programme d'activités 2015 des commissions permanentes du conseil municipal ci-après:

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Sujet(s) à déterminer pour consultation publique;

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Étude de l'évolution des hausses de loyers pour les commerçants, leurs conséquences sur l'économie de Montréal et les solutions pour les limiter (CM14 0948);

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Analyser l'opportunité de se doter d'un Conseil des politiques alimentaires, à l'instar d'autres villes canadiennes (CM14 0852);

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Enjeux et impacts du bannissement des sacs d'emplettes à usage unique dans les commerces de détail;

Commission sur l'examen des contrats

- Étude de l'opportunité et des conséquences du changement d'approche recommandé par la Commission quant aux processus d'appels d'offres et aux pratiques d'affaires de la Ville dans la gestion de cette entente-cadre et, plus globalement, la gestion de toutes les ententes-cadres (mandat SMCE13125309007-2 du comité exécutif);
- Transparence dans la gestion des sous-contrats (CM14 1139);

Commission sur les finances et l'administration

- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014;
- Programme triennal d'immobilisations 2016-2018;
- Prévisions budgétaires 2016 et budgets des sociétés paramunicipales;

Commission de la présidence du conseil

- Octroi des allocations de transition (mandat prévu dans la résolution CM13 0859);
- Propositions de modification au Code d'éthique et de conduite des membres du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement (CM14 0181);
- Comment soutenir et encourager la participation citoyenne aux différentes instances de la Ville;
- Clarifier les responsabilités relatives à la sécurité des occupants de l'hôtel de ville et des visiteurs et modification de la résolution CM02 0246 à cette fin (CM14 0934);
- Étude des moyens permettant aux commissions permanentes de la Ville d'être encore plus efficaces au niveau des communications auprès des citoyens montréalais (CM14 0954);
- Rapports annuels de l'Office de consultation publique de Montréal et de l'Ombudsman;
- Rapport annuel du conseiller à l'éthique;
- Protection contre l'harcèlement des élues;
- Révision du Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal (06-051);

Commission sur le transport et les travaux publics

- Politique de stationnement;

de plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1153430004

CE15 0485

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le programme d'activités 2015 des commissions permanentes du conseil d'agglomération ci-après:

Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

- Sujet(s) à déterminer pour consultation publique;

Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation

- Étude de l'évolution des hausses de loyers pour les commerçants, leurs conséquences sur l'économie de Montréal et les solutions pour les limiter (CM14 0948);

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

- Analyser l'opportunité de se doter d'un Conseil des politiques alimentaires, à l'instar d'autres villes canadiennes (CM14 0852);

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

- Enjeux et impacts du bannissement des sacs d'emplettes à usage unique dans les commerces de détail;

Commission sur l'examen des contrats

- Étude de l'opportunité et des conséquences du changement d'approche recommandé par la Commission quant aux processus d'appels d'offres et aux pratiques d'affaires de la Ville dans la gestion de cette entente-cadre et, plus globalement, la gestion de toutes les ententes-cadres (mandat SMCE13125309007-2 du comité exécutif);
- Transparence dans la gestion des sous-contrats (CM14 1139);

Commission sur les finances et l'administration

- Rapport annuel du Vérificateur général pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 ;
- Programme triennal d'immobilisations 2016-2018;
- Prévisions budgétaires 2016 et budgets des sociétés paramunicipales;

Commission de la sécurité publique

- Rapport d'activités du Service de sécurité incendie de Montréal;
- Bilan annuel du Service de police de la Ville de Montréal;

Commission sur le transport et les travaux publics

- Politique de stationnement;

de plus, les commissions permanentes peuvent également, par leur initiative, faire l'étude de tout autre sujet à l'intérieur de leur mandat.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1153430005

CE15 0486

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt du grief patronal contre le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal, section locale 301, relativement à M. Jacques Lépine pour l'appropriation des biens appartenant à la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1153741001

CE15 0487

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de mandater la Commission sur le transport et les travaux publics afin de déterminer des mesures administratives, fiscales ou incitatives en vue d'accroître l'utilisation du transport collectif et actif par les employés de la Ville de Montréal pour les déplacements domicile-travail.

Adopté à l'unanimité.

30.018 1150604001

CE15 0488

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant la démolition du bâtiment existant et la construction et l'occupation d'un bâtiment à des fins de logement social sur les lots 2 004 317, 2 004 328, 2 004 329 et 2 004 330 du cadastre du Québec », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1150691002

CE15 0489

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » à l'égard de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal relativement à la densité de construction dans le secteur identifié pour créer un nouveau secteur établi (11-12) pour le terrain situé au 4244, boulevard Saint-Laurent, constitué des lots 2 004 317, 2 004 328, 2 004 329 et 2 004 330 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, afin de permettre la construction d'immeubles d'une hauteur de 2 à 6 étages hors-sol et d'un coefficient d'occupation du sol minimum de 2,0 et maximum de 4,5, projet de logement social, et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1150691001

CE15 0490

Vu la résolution CA15 27 0073 du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en date du 3 mars 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de Montréal (04-047) » à l'égard de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve afin de remplacer l'affectation « Grand espace vert ou parc riverain » par l'affectation « Secteur d'emplois » pour un emplacement situé du côté sud de la rue Notre-Dame Est, entre la partie est de l'avenue Letourneux et l'avenue De La Salle, localisé au nord de la rue Père-Marcoux.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1140603016

CE15 0491

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 24 300 000 \$ afin de financer les travaux de construction de l'ouvrage de rétention William situé dans l'arrondissement du Sud-Ouest et son raccordement au système des intercepteurs », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1152839004

CE15 0492

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 35 000 000 \$ afin de financer les travaux de construction de l'ouvrage de rétention Lavigne situé dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et son raccordement au système des intercepteurs », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1152839005

CE15 0493

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur les subventions aux sociétés de développement commercial financées par le Fonds de dynamisation des rues commerciales » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;
- 2- de réserver une somme de 169 032 \$ pour le volet « Besoins complémentaires » visant la mise en oeuvre des interventions municipales de soutien aux associations volontaires de commerçants des artères traditionnelles de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal et d'effectuer le transfert de cette somme à l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1151180003

CE15 0494

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver deux protocoles d'entente entre la Société des amis du Biodôme et la Ville de Montréal relativement au prêt de services de Mme Manon Curadeau et de M. Éric Poulin pour agir à titre de préposés à l'animation du camp de jour du Biodôme géré par l'organisme, du 13 avril au 2 octobre 2015;
- 2 - d'autoriser la réception d'une somme de 67 945,05 \$, plus les taxes applicables, provenant de la Société des Amis du Biodôme pour couvrir le salaire des deux personnes durant la période mentionnée;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses de 56 158,66 \$, compensé par le revenu additionnel, pour couvrir le salaire des employés qui remplaceront ces deux personnes;
- 4 - d'imputer cette dépense et ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1155034001

CE15 0495

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination temporaire de M. Alain Rochon afin d'exercer le rôle de directeur général du Bureau de taxi de Montréal pour une durée maximale de 6 mois, à compter du lundi 23 février 2015.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1150400001

CE15 0496

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2015.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1151041002

CE15 0497

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE152621001 - Accorder un contrat à 142975 Canada Ltée (Mironor) pour le traitement par compostage de 30 000 tonnes de résidus verts, pour une période de 24 mois, pour une somme maximale de 2 359 287 \$, taxes incluses (1 soum.) - Accorder un contrat à 142975 Canada Ltée (Mironor) pour le traitement par compostage de 40 000 tonnes de résidus mélangés, pour une période de 24 mois, pour une somme maximale de 3 311 280 \$, taxes incluses (1 soum.) Dépense totale de 5 670 567 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 14-13349.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1153624011

CE15 0498

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE146019006 - Accorder un contrat à Céleb Construction Ltée pour l'exécution des travaux au bâtiment principal de l'usine de production d'eau potable Charles-J. Des Bailleurs, dans le cadre du programme de réfection des équipements des usines d'eau potable, des stations de pompage et des réservoirs (REQUP) - Dépense totale de 9 486 874,69 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10105 (1 soumissionnaire).

Adopté à l'unanimité.

60.003 1153624008

CE15 0499

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE144474003 - Accorder un contrat à Construction Gamarco inc. pour des travaux d'architecture et de structure dans les secteurs des filtres et ozone à l'usine de production d'eau potable de Pierrefonds - Dépense totale de 3 179 617,50 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10166 (7 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.004 1153624010

CE15 0500

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE146019007 - Accorder un contrat à Ondel inc., pour l'exécution des travaux à l'usine de production d'eau potable Charles-J. Des Bailleurs dans le cadre du projet de modernisation des usines - Dépense totale de 30 128 006,90 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10106 (5 soumissionnaires).

Adopté à l'unanimité.

60.005 1153624009

CE15 0501

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE140541016 - Accorder un contrat à Roxboro Excavation Inc. pour la réfection du pont d'étagement Rockland - Dépense totale de 16 778 262,12 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 11191 (7 soumissionnaires conformes). / Autoriser un budget additionnel de revenus et un budget additionnel de dépenses au montant de 7 986 557,60 \$, taxes incluses, correspondant à la contribution de la Ville de Mont-Royal conformément à l'addenda n°1 de l'entente intermunicipale entre la Ville de Mont-Royal et la Ville de Montréal relativement au projet de réfection du pont Rockland (CM14 0629) / Approuver la convention de construction relative à ce projet entre la compagnie de chemin de fer du Canadien Pacifique et la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.006 1153624005

CE15 0502

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats dans le cadre du mandat SMCE154822003 - Accorder deux contrats à Sanexen Services Environnementaux inc., pour la réalisation de travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal - Dépense totale de 41 116 492,62 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 10164 (2 soumissionnaires pour chacun des deux contrats).

Adopté à l'unanimité.

60.007 1153624006

Levée de la séance à 10 h 52

70.001

Les résolutions CE15 0451 à CE15 0502 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville